



## Financement iufm par assedic

Par **ninaki**, le **11/07/2009** à **10:36**

Bonjour,

actuellement salarié à plein temps chez Ikea Bordeaux, je souhaite démissionner du poste que j'occupe pour suivre la formation PE 1 à l'iufm de Périgueux pour laquelle j'ai été admis. Suite à cette démission, ai-je droit aux assedic pour financer cette formation? Si oui, dans quelles mesures et quelles sont les démarches à effectuer?